Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_13-DE

DEL20261027_13
REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'an deux mille vingt six, le vingt sept octobre à 18h00, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le 21 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	49
Nombre de présents	44
Nombre de pouvoirs	5
Suffrages exprimés	49

Conseillers communautaires présents :
Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DULOUAT, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDÉ, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGÈS, M. Amine BENALIA-BROUCH, Mme Marylène HÉNAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Julien RELAUX, Mme Martine LALANNE, M. Patrice BOUCAU, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Isabelle LABORDE, Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO, M. Randy NEMOZ, M. Philippe CASTEL, Mme Cathy DESURMON, M. Daniel ALBERDI, M. Jean SOUBLIN, Mme Bérengère SABOURAULT, M. Jean-Jacques GABOULEAUD, Mme Sandrine DELSOL, M. Hervé DARRIGADE, M. Christian CARRERE, Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Eric CASTETS, Mme Nathalie DURQUETY, M. Dominique ROMAIN, Mme Corinne DUTOUYA, M. Julien BAZUS, Mme Sylvie PEDUCASSE, M. Pascal VILATON, Mme Karine BIARNÈS, M. Alain BERGERAS, Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR, M. Jean-Claude BARDERY, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, M. Thierry BOURDILLAS

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à M. Vincent MORA, Mme Catherine RABA donne pouvoir à Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Arthur CHASSEUR donne pouvoir à M. Dominique ROMAIN, Mme Sandrine BUISSON donne pouvoir à Mme Corinne DUTOUYA, M. Nicolas KUNTZ donne pouvoir à Mme Nathalie DURQUETY

Conseillers communautaires absents et excusés :
Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, Mme Catherine RABA, M. Arthur CHASSEUR, Mme Sandrine BUISSON, M. Nicolas KUNTZ

Secrétaire de séance : Mme Martine DEDIEU

Quorum : le quorum est atteint avec au moins 25 membres présents.

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_13-DE

OBJET : RENOUVELLEMENT CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2026-2030

Monsieur le Vice-président expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-6 et L.5216-5,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.123-4 et suivants,

Vu le Code de la sécurité sociale et notamment les articles L.227-1 à L.227-3 et suivants,

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des caisses d'allocations familiales,

Vu le décret n°2021-1644 du 14 décembre 2021 relatif à la gouvernance des services aux familles ;

Vu la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Grand Dax et notamment sa compétence en matière d'action sociale d'intérêt communautaire,

Vu les statuts du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax,

Vu la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la Caisse Nationale des Allocations familiales pour la période 2023-2027,

Considérant le projet de convention joint au présent rapport,

Considérant que la caisse d'Allocations Familiales, les communes en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, ont élaboré une nouvelle convention Territoriale Globale pour la période 2026-2030 validée en Comité de pilotage le 28 septembre 2026b;

Considérant que cette convention vise à structurer et à coordonner les politiques sociales et familiales sur le territoire, en s'appuyant sur un diagnostic partagé et un plan d'actions pluriannuels ;

Considérant qu'elle couvre les champs d'intervention suivants : petite enfance, parentalité , enfance, jeunesse, accès aux droits, animation de la vie sociale, logement, mobilité et inclusion ;

Considérant que la CTG 2026-2030 se substitue aux dispositifs antérieurs et permet la poursuite et le renforcement des financements CAF, notamment via des bonus territoriaux et des cofinancements.

Considérant que la convention prévoit une gouvernance partagée, un suivi régulier et une évaluation continue des actions menées ;

APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL A L'UNANIMITE

DÉCIDE

Article 1 : D'APPROUVER la Convention Territoriale Globale 2026-2030 jointe en annexe.

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_13-DE

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la dite convention et tous les documents s'y référant ou en découlant

Article 3 : DE CONFIER au Centre Intercommunal d'Action sociale(CIAS) du Grand Dax la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale une fois que celle-ci sera signée entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, les communes du Grand Dax et la CAF des Landes pour la période 2026-2030.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Mme Martine DEDIEU

Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus
Suivent les signatures,
pour copie conforme,
Dax, 27 octobre 2026

Signé par : Julien DUBOIS
Date : 29/10/2026
Qualité : Maire de Dax, Président du Grand Dax